

Le XX mois 2024

Madame/Monsieur Prénom Nom

Adresse

Ville (Québec) Code postal

Numéro de dossier de l'utilisateur : # dossier

Objet : Mise en place d'un nombre élevé d'heures de services de soutien à domicile conditionnel à l'acceptation d'une place transitoire ou permanente en hébergement de longue durée (RI, CHSLD, MDA)

Madame/Monsieur,

Afin de vous permettre un retour à domicile sécuritaire, nous mettons en place des services **temporaires** en tenant compte de vos besoins évalués avec vous, vos proches et nos professionnels.

Les services peuvent être offerts sous différentes modalités telles que :

- Heures de chèque emploi-service (CES);
- Achats de services avec une résidence privée pour aînés (RPA);
- Heures de soins par des préposés aux bénéficiaires;
- Services offerts par un organisme de la communauté;
- Toutes autres modalités.

Après la mise en place du service, un intervenant du CLSC fera une réévaluation de vos besoins dans un délai de 2 à 4 semaines, afin de tenir compte de l'évolution de votre condition. Selon cette évaluation, les services mis en place **pourront être maintenus, diminués ou augmentés**.

Par souci d'équité, la politique de soutien à domicile prévoit **que de façon générale, les services à domicile sont offerts jusqu'à la hauteur du coût d'un hébergement public pour une personne présentant le même profil de besoins**.

Dans le cas où les services nécessaires à votre maintien à domicile dépassaient ce coût, des discussions quant à une demande d'hébergement public de longue durée ou à l'identification de moyens alternatifs devront être entamées avec l'équipe.

...2

En cochant les énoncés suivants, je consens avoir été informé(e) :

- ☐ Des services mis en place par le programme de soutien à domicile. Je comprends que ceux-ci sont temporaires et que l'établissement de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest s'engage à mettre en place des services en fonction de mes besoins jusqu'à une hauteur maximale d'un coût annuel d'hébergement public de longue durée, et ce, afin d'offrir des services équitables à sa clientèle.
- ☐ Que des services intensifiés seront alloués jusqu'à la disponibilité d'un lit d'hébergement. Advenant le refus de ce lit au moment de sa disponibilité, ces heures de services intensifiés seront révisées vers un retour à une offre de service régulière en soutien à domicile.

Signé à :

Nom de la Ville

Le :

AAAA-MM-JJ

Nom de l'utilisateur
ou de son représentant :

Prénom, nom, usager ou représentant

Signature :

Nom de l'intervenant :

Prénom, nom, titre d'emploi

Signature :
